

<https://eps.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article289>

Les sujets de l'Agrégation Interne EPS de 1999 à 2019

- Ressources
- Formation et Concours
- Formation Concours
- Les sujets proposés aux concours
-



Date de mise en ligne : vendredi 25 janvier 2019

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

Vous trouverez dans cet article, tous les sujets proposés pour le concours de l'agrégation interne depuis 1999 dont les sujets de la session 2019.

- Session 2019

Sujet Epreuve n°1 :

Evolution de la place du corps et de ses représentations dans la société française, au sein de l'Ecole et de l'EPS de 1967 à nos jours : caractérisez les principales mutations en discutant leur influence sur les pratiques enseignantes.

[Sujet Epreuve n°2 :](#)

- Session 2018

[Sujet de l'Epreuve n°1 :](#)

[Sujet de l'Epreuve n°2 :](#)

- Session 2017

[Sujet de l'Epreuve n°1 :](#)

[Sujet de l'Epreuve n°2 :](#)

- Session 2016

Sujet de l'Epreuve n°1 :

Evolution des missions de l'enseignant d'EPS de 1958 à nos jours : étude de l'influence des conditions de formation initiale, des concours de recrutement et mise en évidence des conséquences sur la conception et la mise en oeuvre de l'enseignement en EPS.

Sujet de l'Epreuve n°2 :

Dès cette rentrée 2015, un certain nombre de collègues expérimentent sous l'impulsion des autorités académiques, la mise en place entière ou partielle de ce qui est appelé « la réforme du collège » promulgué par le décret n°2015-544 du 19/05/2015 et l'arrêté du 19/05/2015, en lien avec la publication du décret n° 2015-372 du 31/03/2015 relatif au nouveau « socle commun de connaissances de compétences et de culture ».

Montrez en quoi et comment, dans le contexte de l'établissement pris en exemple et en référence aux programmes d'EPS actuels vous êtes en capacité de concevoir et mettre en oeuvre une organisation des enseignements et des apprentissages en EPS non seulement favorables aux acquisitions visées par l'EPS mais à la réussite scolaire de l'élève. Vous justifierez le fondement de vos choix et détaillerez les procédures qui impactent le travail de l'enseignant et le travail de l'élève. [Documents supports au sujet d'écrit 2->doc2086]

- Session 2015

Sujet de l'Epreuve n°1 :

L'Education Physique et Sportive a-t-elle toujours utilisé le sport comme moyen d'éducation au cours de la Vème république ? Dans quelle perspective doit-elle s'inscrire ? [Les extraits de textes joints peuvent servir d'appui à votre réponse.->sftp://webeps@www21.ac-lyon.fr/www/divers/Agreg/Session2015/E1_Annexe2015.pdf]

Sujet de l'Epreuve n°2 :

« Promouvoir une école à la fois exigeante et bienveillante » constitue l'un des axes de la circulaire 20-05-2014 concernant la préparation de la rentrée 2014. En quoi et comment l'enseignant d'Education Physique et Sportive peut-il prendre en compte cet objectif ? Vous construirez et vous illustrerez vos propositions à partir de connaissances scientifiques, institutionnelles, professionnelles et en prenant en compte le contexte particulier du [collège proposé en annexe->sftp://webeps@www21.ac-lyon.fr/www/divers/Agreg/Session2015/E2_Annexe2015.pdf].

- Session 2014

Sujet de l'Epreuve n°1 :

Analysez et discutez la place et les enjeux éducatifs des Activités Physiques de Pleine Nature dans l'enseignement de l'EPS du second degré au cours de la Vème république.

Sujet de l'Epreuve n°2 :

L'innovation trouve toute sa place dans la loi pour la refondation de l'école de la République publiée le 8 juillet 2013 et fait l'objet d'attentions et d'interrogations renouvelées. Le Conseil national de l'innovation pour la réussite scolaire (Cnire) s'est doté d'une définition collective de l'innovation : « une pratique innovante est une action pédagogique caractérisée par l'attention soutenue portée aux élèves, au développement de leur bien-être, et à la qualité des apprentissages. En cela, elle promeut et porte les valeurs de la démocratisation scolaire ».

Comment concilier en EPS innovation pédagogique et réussite des élèves ? Vous construirez et illustrerez vos propositions à partir de connaissances scientifiques, institutionnelles, professionnelles et en prenant en compte le contexte particulier du [LPO proposé en annexe->sftp://webeps@www21.ac-lyon.fr/www/divers/Agreg/Session2014/AnnexeE2_2014.pdf].

- Session 2013

Sujet de l'Epreuve n°1 :

Depuis la fin des années 50, les instructions et programmes d'EPS affichent la volonté d'offrir aux élèves une formation complète et équilibrée en s'appuyant sur la pratique des Apsa. En quoi et comment les catégorisations utilisées dans les programmes traduisent-elles les transformations de la discipline et reflètent-elles les crises qui jalonnent son évolution ?

Sujet de l'Epreuve n°2 :

Comment les enseignants d'EPS peuvent-ils contribuer à l'éducation pour la santé en permettant aux élèves de construire des compétences dans les différentes dimensions de la discipline ? Vous construirez et illustrerez vos propositions à partir de connaissances scientifiques, institutionnelles, professionnelles et en prenant en compte le contexte particulier du [collège proposé en annexe.->sftp://webeps@www21.ac-lyon.fr/www/divers/Agreg/Session2013/AnnexeE2_2013.pdf].

- Session 2012

Sujet de l'Epreuve n°1 :

« Le sport scolaire est une des composantes de la pratique éducative de notre pays, au service de la sécurité, de la responsabilisation, de la santé et du bien-être des élèves. En complément de l'enseignement de l'EPS, il offre à tous les élèves volontaires, la possibilité de pratiquer des activités physiques et sportives dans le cadre de l'association sportive scolaire » (circulaire N°2010-125 du 18 août 2010 concernant le développement du sport scolaire. Vous montrez en quoi et comment cet extrait de texte est la conséquence de l'évolution du sport scolaire, dans ses rôles et dans ses statuts, depuis les années 60.

Sujet de l'Epreuve n°2 :

Dans les recommandations concernant l'enseignement de l'EPS au collège et au lycée, les programmes précisent que « l'élève doit vivre des expériences corporelles variées et approfondies ». En prenant en compte cet objectif, comment le professeur d'EPS intègre-t-il dans son enseignement la dimension « prise de risque-maîtrise du risque » ? A partir des connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques, vous justifierez vos choix et vous illustrerez vos propositions dans trois compétences propres à l'EPS.

- Session 2011

Sujet de l'Epreuve n°1 :

De 1940 à nos jours, l'apprentissage et l'évaluation des techniques du corps et des techniques sportives dans la séance d'Éducation Physique et Sportive ont-ils fait évoluer la formation des enseignants d'EPS ? -* Epreuve n°2 : Comment l'enseignant d'EPS peut-il contribuer à l'acquisition d'habiletés motrices tout en sollicitant les différentes ressources ? En relation avec le développement et les transformations de l'adolescent, vous illustrerez vos propositions dans deux activités relevant de compétences différentes. - **Session 2010** -* Epreuve n°1 : Depuis 1940 jusqu'à nos jours, l'évolution des courants pédagogiques et les formes prises par l'activité des élèves en EPS sont-elles tributaires des conceptions de la santé ? -* Epreuve n°2 : En collège et lycée, quelle place accordez-vous à la performance et à la compétition dans les différentes situations d'épreuves proposées en EPS compte tenu de l'hétérogénéité de la classe et des élèves en situation de handicap ? - **Session 2009** -* Epreuve n°1 : En quoi le passage d'une éducation physique des filles à la mixité a-t-il contribué à la construction de l'identité d'une EPS pour tous les élèves de 1940 à nos jours ? -*

Sujet de l'Epreuve n°2 :

A partir des connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques, illustrez comment l'enseignant d'EPS peut concourir au développement des ressources de l'élève au cours de la période pubertaire et péripubertaire en s'appuyant simultanément sur les principes qui structurent le processus d'entraînement et la référence culturelle aux Activités Physiques, Sportives et Artistiques.

- Session 2008

Sujet de l'Epreuve n°1 :

« L'évolution des rapports entre le sport et l'éducation physique a-t-elle influencé la place et le rôle de cette discipline au sein de l'institution scolaire de 1940 à nos jours ? »

Sujet de l'Epreuve n°2 :

Dans les collèges et les lycées, comment l'enseignant d'éducation physique et sportive peut-il concourir aux objectifs liés à la santé tout en tenant compte de la référence culturelle aux Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) ?

- Session 2007

Sujet de l'Epreuve n°1 :

« au cours des 50 dernières années, la «leçon» d'EPS a connu des évolutions. Sur quels plans ? sous quelles influences ? »

Sujet de l'Epreuve n°2 :

En matière de programmation d'activités athlétiques, au collège comme au lycée, les courses occupent une place importante. Cette place, au regard des objectifs de l'éducation physique et sportive, vous paraît-elle justifiable ou critiquable ?

- Session 2006

Sujet de l'Epreuve n°1 :

« En quoi et comment, des années dix-neuf cent soixante à nos jours, la mise en conformité scolaire de l'éducation physique et sportive a eu des effets sur sa spécificité et son originalité en tant que discipline d'enseignement ? » -*

Sujet de l'Epreuve n°2 :

En quoi le choix de l'activité physique sportive ou artistique et le choix du mode d'apprentissage sont déterminants pour développer chez l'élève la connaissance et l'estime de soi ?

- Session 2005

Sujet de l'Epreuve n°1 :

« Dans les instructions officielles aux professeurs et aux maîtres d'EPS (circulaire du 19 octobre 1967) apparaissait un «classement des activités physiques et sportives, selon les finalités auxquelles sont le plus adaptées». Peut-on, depuis cette date, identifier des permanences et des ruptures entre les différents «classements» utilisés dans les textes officiels de la discipline ? Peut-on dire que les débats, voire les conflits, relatifs à cette question renvoient à l'identité même de l'éducation physique et sportive ?

Sujet de l'Epreuve n°2 :

« Alors que de nombreuses recommandations invitent à programmer un ensemble d'activités polyvalent et équilibré, nous pouvons constater que les activités physiques et sportives d'opposition, qu'elles soient individuelles ou collectives, occupent dans l'enseignement de l'éducation physique et sportive une place importante. » En vous appuyant sur vos connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques, pouvez-vous dire si cette situation vous paraît justifiable ou critiquable ?

- Session 2004

Sujet de l'Epreuve n°1 :

Au cours des quarante dernières années les transformations successives des épreuves certificatives, notamment au baccalauréat, traduisent l'évolution de l'enseignement de l'éducation physique et sportive. Discutez cette affirmation.

Sujet de l'Epreuve n°2 :

Sur quelles connaissances scientifiques et sur quelles réflexions pédagogiques l'enseignant d'éducation physique et sportive peut-il s'appuyer pour prendre en compte la mixité (filles et garçons) de ses classes ? Vous illustrerez vos propos à partir d'exemples pris dans le second degré.

- Session 2003

Sujet de l'Epreuve n°1 :

Quels rapports entretiennent l'éducation physique et sportive et la santé depuis le début du XXe siècle ?

Sujet de l'Epreuve n°2 :

En quoi et comment l'acquisition de techniques contribue-t-elle à la formation des élèves ? Les exemples seront pris dans l'enseignement du second degré.

- Session 2002

Sujet de l'Epreuve n°1 :

La construction et l'évolution des instructions et programmes scolaires d'éducation physique et sportive depuis 1960 traduisent-elles différentes conceptions de la formation des élèves ?

Sujet de l'Epreuve n°2 :

Sur quelles données scientifiques et didactiques l'enseignant d'éducation physique et sportive peut-il s'appuyer pour développer les ressources des élèves ? Justifier vos choix à partir d'exemples pris dans une classe du second degré.

- Session 2001

Sujet de l'Epreuve n°1 :

L'évolution de l'E.P.S. en France, au cours de la seconde moitié du XXe siècle, a-t-elle toujours permis aux élèves du second degré d'accéder aux pratiques physiques de leurs temps ?

Sujet de l'Epreuve n°2 : Pourquoi et comment évaluer les élèves en E.P.S.. Justifiez vos choix à partir d'exemples pris dans le second degré.

- Session 2000

Sujet de l'Epreuve n°1 : La mission du professeur exerçant dans les collèges et les lycées « est tout à la fois d'instruire les jeunes qui lui sont confiés, de contribuer à leur éducation et de les former en vue de leur insertion sociale et professionnelle ». Quelle contribution l'éducation physique et sportive a-t-elle apportée à cette mission depuis les années 1960 ?

Sujet de l'Epreuve n°2 :

Sur quelles données scientifiques et didactiques l'enseignant d'éducation physique et sportive doit-il s'appuyer pour apprendre aux élèves du second degré à se préparer à l'effort physique ?

- Session 1998

Sujet de l'Epreuve n°1 :

« Dans de nombreux quartiers où ni la cité, ni la famille ne fournissent les repères nécessaires pour de futurs citoyens, l'école se trouve seule face à cette mission essentielle. » (École et citoyenneté, colloque ZEP du 5 juin 1998). En quoi et comment l'EPS s'est-elle intéressée à l'éducation du futur citoyen, des années 1980 à nos jours ?

Sujet de l'Epreuve n°2 :

Des comportements agressifs, parfois violents, peuvent apparaître dans les situations d'apprentissage en EPS.

Quelles mises en oeuvre didactiques et pédagogiques pouvez-vous proposer pour en favoriser à la fois la régularisation et la gestion, au collège ?</doc3171|emb>